



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Bid Receiving – PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC
11 Laurier St. / 11 rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Facsimile : 819-997-9776

Proposal To: National Defence Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods and services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

Proposition à : Défense nationale Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens et services énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Title/Titre: BEARING SLEEVE/COUSSINET	Solicitation No – N° de l'invitation W8482-195083/B Amendment #4, 27/12/2019
Date of Solicitation – Date de l'invitation 04/11/2019	
Address Enquiries to – Adresser toutes questions à Sonja McFadyen Sonja.McFadyen2@forces.gc.ca A/D Mar P 4-3-4	
Telephone No. – N° de téléphone	FAX No – N° de fax
Destination Specified Herein / Précisé dans le présentes	

Instructions:

Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

Instructions: Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

Solicitation Closes – L'invitation prend fin At – à : 1400 hours / heures EST On - le : 09/01/2020

Delivery required - Livraison exigée	Delivery offered - Livraison proposée
Vendor Name and Address - Raison sociale et adresse du fournisseur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) - Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie)	
Name/Nom _____	Title/Titre _____
Signature _____	Date _____

La modification n° 004 vise à répondre aux questions soulevées par les soumissionnaires :

Question n° 6 :

- a) L'écart de rugosité demandé, 3,52 μm (moyenne quadratique), n'est pas un écart standard. La rugosité moyenne quadratique devrait être de 2,2 ou de 4,4 μm . Une rugosité de 3,52 μm ne convient pas dans ce genre d'application (mèche de gouvernail). Dans ce genre de cas, la rugosité moyenne doit être de 64,3 μm ou mieux encore, de 32,5 μm .
- b) Sur le dessin, la tolérance relative au DI et au DE est très large (de -0 mm à 2 mm, ce qui correspond à une valeur entre -0,000 po et +0,080 po). Cette valeur de tolérance est valide pour un fini brut d'au moins 500 μpo . Si le fini de surface est d'au moins 32 μpo , la tolérance devrait être beaucoup plus petite. On parle de super finition et la tolérance relatives aux tailles devrait être beaucoup plus petite (de -0,000 po à 0,003 po).
- c) Le dessin fourni est une ébauche et NON un dessin définitif. Pour obtenir une rugosité moyenne inférieure à 64,3 ou à 32,5 μm , un dessin définitif est nécessaire afin de pouvoir déterminer la dimension souhaitée.

Réponse n° 6 :

Le dessin fourni est une ébauche et l'article sera usiné avant d'être utilisé. Le fini de la surface sera raffiné préalablement à l'installation, donc la valeur de tolérance n'a pas besoin d'être précise. Il est également acceptable que le fini de la surface du produit livré ait un écart moyen de rugosité de 3,2 μm .

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES